

EVALUATION DE FIN DE COURS

EPREUVE DE DROIT DES AFFAIRES

- EXAMEN SESSION NORMALE -

SUJETS OBLIGATOIRES

DUREE: 2H.

I- QUESTIONS A CHOIX MULTIPLE

Choisissez la ou les bonnes réponse(s) dans les propositions ci-après:

- 1- La présomption de commercialité des actes effectués par un commerçant ...
 - a) est simple;
 - b) est irréfragable;
 - c) admet la preuve contraire ;
 - d) n'admet pas de preuve contraire.
- 2- Ces personnes peuvent s'installer en qualité de commerçant au Bénin...
 - a) un mineur émancipé;
 - b) un majeur en tutelle;
 - c) une femme mariée.
- 3- Un créancier impayé peut poursuivre son débiteur commerçant...
 - a) pendant 30 ans;
 - b) pendant 05 ans;
 - c) indéfiniment.

4- En cas de litige commercial...

- a) la preuve est libre;
- b) la preuve peut se faire par tous moyens;
- c) la preuve doit se faire à partir des documents comptables.

5- L'artisan a un statut qui se caractérise par...

- a) l'assujettissement au BIC;
- b) l'assujettissement au TPS;
- c) au paiement des cotisations à la CNSS.

II- CAS PRATIQUE

M. GBOYOU est le médecin du village de SISSEKPA, dans l'exercice de sa profession, il se trouve confronté à une clientèle qui n'a pas confiance en ses seringues stérilisées.

Pour satisfaire aux doléances de cette dernière et, soucieux de l'inexistence de certains médicaments au dépôt pharmaceutique de la place, il décide alors de mettre à leur disposition des seringues et autres médicaments génériques cédés au prix coûtant.

Travail à faire :

- 1) Selon vous quelle est la nature juridique des actes accomplis par M. GBOYOU?
- 2) La famille LOGBO, un des clients de M. GBOYOU a choisi de régler mensuellement les dettes à l'endroit du médecin traitant. Pour ce faire, il procède par usage de billet à ordre sur lesquels le médecin appose régulièrement sa signature.
M. GBOYOU en signant ces billets à ordre, accomplit-il des actes de commerce ? Justifiez votre réponse.
- 3) Quelle nuance faites-vous entre billet à ordre et warrant ?
- 4) En définitive peut-on qualifier M. GBOYOU de commerçant et dites-nous au passage les obligations qui incombent à tout commerçant dans l'exercice de sa profession.

Du courage et bonne chance!